20	29-08-2006		11	1	EUR
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.

06679 00293

A 1.

COMPTES ANNUELS EN EUROS

DENOMINATION: ***PAGE***

Forme juridique: ***Société coopérative à responsabilité limitée***

Adresse: ***Rue des Ecoles*** N° : ***1*** Boîte:

Code postal: ***4800*** Commune: ***Verviers***

Registre des personne morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: ***Verviers***

Adresse Internet * :

Numéro d'entreprise ***0439.718.816***

DATE ***25/11/1993*** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du ***26/08/2006***

et relatifs à l'exercice couvrant la période du ***01/01/2005*** au ***31/12/2005***

Exercice précédent du ***01/01/2004*** au ***31/12/2004***

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement: oui / ~~xxxx~~ **

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

RAXHON Jean-Louis
600 Franchimontois 18, 4910 Theux, Belgique
Fonction : Administrateur gérant

Nombre total de pages déposées: *11* Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet: *7, 10, 11, 12, 13, 14, 16*

Signature (nom et qualité)
Jean-Louis RAXHON
Administrateur

Signature (nom et qualité)

* Mention facultative.

** Biffer ce qui ne convient pas.

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.
- Les comptes annuels ont-ils été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe ou par un reviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire? ~~OUI~~/NON [1]

 Si OUI, doivent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou reviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise [2]; B. Etablissement des comptes annuels [2]; C. Vérification de ces comptes; D. Redressement de ces comptes).
- Si des missions visées sous A. (Tenue des comptes de l'entreprise) ou sous B. (Etablissement des comptes annuels) ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise; B. Etablissement des comptes annuels).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

1 Biffer ce qui ne convient pas.

2 Mention facultative.

1. BILAN APRES REPARTITION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	***451.512***	***545.827***
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. I, A)	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. I, B)	22/27	***451.512***	***545.827***
A. Terrains et constructions	22	***392.508***	***474.686***
B. Installations, machines et outillage	23	***58.556***	***70.470***
C. Mobilier et matériel roulant	24	***448***	***671***
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. I, C et II)	28		
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	***26.543***	***9.744***
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41		
A. Créances commerciales	40		
B. Autres créances	41		
VIII. Placements de trésorerie (ann. II)	50/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	***26.543***	***9.744***
X. Comptes de régularisation	490/1		
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	***478.055***	***555.571***

N°	0439.718.816	A 3.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	10/15	(436.745)	(499.941)
I. Capital (ann. III)	10	8.366	8.366
A. Capital souscrit	100	18.592	18.592
B. Capital non appelé (-)	101	(10.226)	(10.226)
II. Primes d'émisson	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	1	
A. Réserve légale	130		
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles	133	1	
V. Bénéfice reporté	140		
Perte reportée (-)	141	(445.112)	(508.307)
VI. Subsides en capital	15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFERES	16		
VII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)	160/5		
B. Impôts différés	168		
DETTES	17/49	914.800	1.055.512
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. V)	17	793.972	829.246
A. Dettes financières	170/4	793.972	829.246
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	172/3	793.972	829.246
2. Autres emprunts	174/0		
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48	120.828	226.266
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	116.416	138.667
B. Dettes financières	43	32	86.035
1. Etablissements de crédit	430/8	32	86.035
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	4.380	1.564
1. Fournisseurs	440/4	4.380	1.564
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45		
1. Impôts	450/3		
2. Rémunérations et charges sociales	454/9		
F. Autres dettes	47/48		
X. Comptes de régularisation	492/3		
TOTAL DU PASSIF	10/49	478.055	555.571

2. COMPTE DE RESULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
I. Produits et charges d'exploitation			
Chiffres d'affaires *mentions*	70		
Approvisionnements, marchandises; services et biens divers *facultatives*	60/61		
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	174.322	104.283
Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)	61/70	()	()
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2) (-)	62		
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630	(57.459)	(61.062)
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations -, reprises +)	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8	(13.049)	(9.898)
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (+)	649		
Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	103.814	33.323
Perte d'exploitation (-)	64/70	()	()
II. Produits financiers	75	46	19
Charges financières (-)	65	(40.658)	(48.130)
Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65	63.202	
Perte courante avant impôts (-)	65/70	()	(14.788)
III. Produits exceptionnels	76		
Charges exceptionnelles (-)	66		
Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66	63.202	
Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70	()	(14.788)
III bis. Prélèvements sur les impôts différés (+)	780		
Tranferts aux impôts différés (-)	680	()	()
IV. Impôts sur le résultat (-)(+)	67/77	(7)	(11)
Bénéfice de l'exercice (+)	70/67	63.195	
Perte de l'exercice (-)	67/70	()	(14.799)
V. Prélèvement sur les réserves immunisées (+)	789		
Tranferts aux réserves immunisées (-)	689	()	()
Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	(70/68)	63.195	
Perte de l'exercice à affecter (-)	(68/70)	()	(14.799)

N°	0439.718.816	A 5.

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Bénéfice à affecter	70/69		
Perte à affecter (-)	69/70	*(445.112)*	*(508.307)*
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	*63.195*	
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	()	*(14.799)*
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790		
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690	*(508.307)*	*(493.508)*
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
C. Affectations aux capitaux propres (-)	691/2	()	()
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921		
D. 1. Bénéfice à reporter (-)	693	()	()
2. Perte à reporter	793	*445.112*	*508.307*
E. Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6	()	()
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

	Codes	A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)	Codes	B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubrique 22/27 de l'actif)	Codes	C. IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)
I. ETAT DES IMMOBILISATIONS						
a) **VALEUR D'ACQUISITION**						
Au terme de l'exercice précédent	8019		8159	***1.261.811***	8355	
Mutations de l'exercice:						
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		8169	***5.241***	8365	
. Cessions, désaffectations et retraits (-)	8039	()	8179	***(59.810)***	8375	()
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	8049		8189		8385	
. Autres mutations (+)(-)					8386	
Au terme de l'exercice	8059		8199	***1.207.242***	8395	
b) **PLUS-VALUES**						
Au terme de l'exercice précédent			8209		8405	
Mutations de l'exercice:						
. Actées			8219		8415	
. Acquises de tiers			8229		8425	
. Annulées (-)			8239	()	8435	()
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)			8249		8445	
Au terme de l'exercice			8259		8455	
c) **AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR**						
Au terme de l'exercice précédent	8069		8269	***715.985***	8465	
Mutations de l'exercice:						
. Actés	8079		8279	***57.459***	8475	
. Repris car excédentaires (-)	8089	()	8289	()	8485	()
. Acquis de tiers	8099		8299		8495	
. Annulés à la suite de cessions, désaffectations et retraits (-)	8109	()	8309	***(17.714)***	8505	()
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	8119		8319		8515	
Au terme de l'exercice	8129		8329	***755.730***	8525	
d) **MONTANTS NON APPELES**						
Au terme de l'exercice précédent					8535	
Mutations de l'exercice (+)(-)					8545	
Au terme de l'exercice					8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d)	8139		8339	***451.512***	8565	

III. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	***18.592***	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice:			
- Au terme de l'exercice	8701	***18.592***	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions		***18.592***	***750***
		1. Montant non appelé *(rubrique 101)*	2. Montant appelé non versé
B. CAPITAL NON LIBERE			
Actionnaires redevables de libération			
Monsieur Jean-Louis RAXHON		***10.226***	***0***
TOTAL	871	***10.226***	
		1. Montant du capital détenu	2. Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par			
- la société elle-même	872		
- ses filiales	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSIONS D'ACTIONS			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
. Montant du capital à souscrire	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
. Montant du capital à souscrire	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	8751		
		1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
Dont: - détenues par la société elle-même	877		
- détenues par les filiales	878		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise:

IV. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ventilation de la rubrique 160/5 du passif si celle-ci représente un montant important.

Exercice

V. ETAT DES DETTES

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Code	DETTES		
		1. échéant dans l'année	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	3. ayant plus de 5 ans à courir
		(rubrique 42)	*(rubrique 17)*	
TOTAL	891	***116.416***		***793.972***

B. DETTES GARANTIES
(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR	
		1. les pouvoirs publics belges	**2. des sûretés réelles** constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières	892		
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	89		
2. Autres emprunts	90		
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
Autres dettes	905		
TOTAL	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES (rubrique 45 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes **échues** envers		
a) des administrations fiscales	9072	
b) l'Office National de Sécurité Sociale	9076	

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration ~~[ont]~~ *[n'ont pas]* été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend ***EUR.*** de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill *[est]* *[n'est pas]* supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles ~~[ont]~~ *[n'ont pas]* été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles				
3. Bâtiments *	*L*	*NR*	*5,00 - 5,00*	*0,00 - 0,00*
4. Installations, machines et outillage *				
5. Matériel roulant *				
6. Matériel de bureau et mobilier *	*L*	*NR*	*20,00 - 20,00*	*0,00 - 0,00*
7. Autres immobilisations corporelles	*L*	*NR*	*10,00 - 20,00*	*0,00 - 0,00*

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: ***EUR.***
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: ***EUR.***

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Justification des règles d'évaluation (continuité de l'exploitation)

Le bilan indique une perte à reporter, à concurrence de - 445.111,71 EUR.

[Compte tenu des réserves constituées et des fonds propres rassemblés dans le passé, l'entreprise ne présente pas de problèmes structurels antérieurs perceptibles et les règles d'évaluation semblent justifiées selon le principe de continuité de l'exploitation.]

[Le Conseil d'administration souhaite attirer l'attention des membres de l'Assemblée générale sur le fait que le plan de restructuration, tel qu'approuvé par l'Assemblée générale du 26/08/2006, n'est pas encore entièrement achevé et le Conseil d'administration estime dès lors comme justifié d'appliquer les règles d'évaluation selon le principe de continuité de l'exploitation.]

[La perte reportée, à concurrence de - 445.111,71 EUR, est imputable (due) exceptionnellement aux facteurs suivants :
Aux amortissements.

Vu le caractère exceptionnel de la perte reportée, il nous semble légitime de maintenir les règles d'évaluation selon le principe de continuité de l'exploitation.]